

Genève - Le sort de la taxe professionnelle communale devrait se jouer dans les urnes

2 minutes

Publié 12 août 2021, 21:48

L'initiative pour supprimer cet impôt communal a été déposée. Les milieux économiques et la droite soutiennent le texte.



VQH

Avec 7764 signatures au compteur – il en fallait au minimum 5398 –, l’initiative populaire législative cantonale pour supprimer la [taxe professionnelle communale](#) jouera très certainement son avenir devant le peuple. Le texte a été déposé jeudi au Service des votations et élections. Lancé par les jeunes des partis de droite, il est soutenu par une grande partie des milieux de l’économie, dont la Chambre de commerce et d’industrie et des services de Genève.

Les initiants prônent pour 2027 la fin d’un impôt qu’ils jugent contraire aux intérêts des PME et «fondamentalement injuste», car «au lieu de se baser sur le bénéfice réalisé, et donc sur la capacité contributive de l’entreprise, il est calculé sur la base de trois critères arbitraires: le loyer, le chiffre d’affaires et le nombre d’employés». La taxe professionnelle communale n’existe que dans le canton de Genève. Pour certaines municipalités, c’est une manne non négligeable. Elle a par exemple constitué près de 11% des revenus de la Ville de Genève l’an dernier, soit 110 millions de francs sur un total de 1,186 milliard.

(dra)